

**Motion du 21 mai 2014 de Mmes et MM. Marie Barbey, Grégoire Carasso, Patricia Richard, Eric Bertinat, Sandrine Burger, Olivier Baud et Pascal Spuhler:
«Aménagement de la rue de Saint-Jean: il est temps d'agir!»**

MOTION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 4 février 2020)

Considérant:

- l'inauguration de la rue de Saint-Jean le 30 janvier 2014;
- le caractère sensible de cette artère sur laquelle se trouvent une crèche, un jardin d'enfants et une école;
- les craintes exprimées à de multiples reprises par les riverains concernant le non-respect des limitations de vitesse;
- le fait que cette rue s'apparente dans les faits davantage à une autoroute qu'à une zone 30 km/h;
- les demandes répétées adressées au magistrat en charge de l'aménagement afin d'améliorer le marquage au sol (pictogramme école, zone 30 km/h, etc.) et de renforcer la signalisation (panneaux de signalisation à chaque intersection, panneaux indicateurs de vitesse dans les deux sens, etc.),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de signaler de manière plus visible l'entrée en zone 30 km/h depuis le carrefour des Délices, d'installer un panneau indicateur de vitesse, d'améliorer le marquage au sol rappelant aux conducteurs la présence d'une école, d'empêcher le dépassement des bus à l'arrêt Miléant et d'entreprendre toute autre mesure afin de donner à la rue de Saint-Jean le caractère de rue de quartier qui lui convient, au lieu d'une artère de transit;
- d'étudier les autres mesures proposées par le groupe d'habitants qui travaille sur la rue de Saint-Jean.